

15 décembre 2018 : COUPE DE FRANCE MINIMES INDIVIDUELLE, à Villebon-sur-Yvette (Grand Dôme).

AMBRE CASTELLA TOUJOURS DANS LE TOP 5 FRANÇAIS MINIMES



C'aurait pu être encore une journée inoubliable pour la riorgoise Ambre Castella que cette **Coupe de France minimés 2018**... Elle l'a été, mais pas comme on voudrait, pour la vice-championne de France 2017 qui avait à cœur de monter à nouveau sur le podium en 2018...



Dans une catégorie des -44 kg comptant 52 candidates, Ambre a réalisé un bon début de compétition, surnageant dans le dédale des combats successifs pour atteindre le quart-de-finale, alignant 4 victoires...

WAZA ARI « OUBLIÉ »

Dominant plutôt bien ce combat des 1/4 de finale et gérant bien ses attaques, toujours en avance et à l'initiative, on se dirigeait sans doute vers une 5^{ème} victoire, "par décision" cette fois, quand son

adversaire anéantissait ses espoirs de podium d'un contre (*valant ippon*) à 3 secondes de la fin.

Un scénario qui suscite des regrets quand on sait qu'un *waza ari* favorable à la riorgoise avait été annulé, à tort (vidéo à l'appui), par les trois jeunes arbitres (pas de référent adulte) et qu'une ultime victoire dans ce combat aurait été synonyme de podium. Le sport en a voulu autrement.

Il faut donc se contenter d'une 5^{ème} place pour cette édition 2018. À noter que la vainqueur d'Ambre est par la suite devenue championne de France, et que la riorgoise est celle qui lui a posé le plus de problèmes.



Chez les -50 kg, **Joshua Lagarde** évoluait lui-aussi dans une catégorie de 52 judokas. Il n'a pas démérité, s'inclinant d'abord par décision, puis l'emportant d'un beau *waza ari* au deuxième combat, avant de s'incliner en tableau face au futur vice-champion de France.